



L'expert Sylvain Dujardin alors qu'il teste une Kalachnikov : les armes et les munitions qui arrivent ici sont examinées sous toutes leurs coutures.

## POLICE SCIENTIFIQUE

# LES EXPERTS BELGES SE RACONTENT

Grâce aux progrès constants de la science, les experts en criminalistique sont devenus plus que jamais des acteurs incontournables des enquêtes judiciaires. De plus en plus, ce sont eux qui, au-delà des témoignages, des recoupements et des aveux, font office d'arme fatale pour les magistrats en quête de preuves. Beaucoup de ces petits génies qui savent faire parler les pièces à conviction les plus infimes travaillent au sein de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC), dans la périphérie de Bruxelles, une organisation qui affiche fièrement son slogan : « Obtenir beaucoup avec peu ». De quelle manière ? Jusqu'où peuvent-ils aller ? N'ayant rien à envier à leurs « confrères » des séries américaines, les experts belges se racontent dans Paris Match.

PAR MICHEL BOUFFIOUX

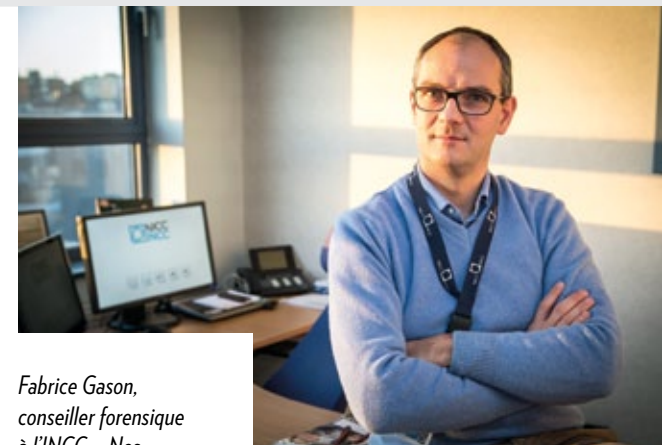
Voici que nous entrons dans un univers où la rigueur et le souci du détail sont des valeurs primordiales. Pas question d'égarer des pièces à conviction, de les confondre, de les contaminer ou de les détériorer. Inimaginable aussi de passer à côté de traces qui pourraient parler. « Il faut être très minutieux. Nos expertises apportent des informations essentielles, pour ne pas dire capitales, dans de nombreuses enquêtes judiciaires », indique d'emblée Fabrice Gason. Notre hôte est « conseiller forensique ». Dans le jargon de la maison, cela signifie une sorte de Pic de la Mirandole de la police scientifique, un super expert qui a une vue générale sur toutes les méthodes de recherche

au cours desquelles Fabrice Gason commence toujours par rappeler les fondements intangibles de la discipline, tels qu'ils ont été formulés par le français Edmond Locard il y a plus d'un siècle déjà. Dans un traité fondateur, ce légiste passionné par les romans de Sir Arthur Conan Doyle établissait le « principe » qui porte son nom, lequel n'a jamais été démenti par l'inénarrable histoire des crimes en tous genres commis depuis lors par nos semblables : « La vérité est que nul ne peut agir avec l'intensité

(\*) Lire à ce propos : Frédéric Loore, « Tueries du Brabant. L'énigme de Ronquières », un article publié dans Paris Match le 12 novembre 2015.

mises en œuvre à l'INCC. Ses larges compétences en font un interlocuteur privilégié pour les magistrats qu'il conseille sur la stratégie d'examen des pièces à conviction. Quelles sont celles qui sont de nature à apporter des informations utiles ? Dans quel ordre faut-il les examiner ? Au travers de quelles expertises ? Il lui arrive aussi de procéder à l'exégèse de « cold cases », de vieux dossiers non résolus dont les pièces à conviction autrefois muettes pourraient parler avec les techniques d'expertise actuelles. Par exemple, des éléments recueillis dans le cadre de l'enquête sur les tueries du Brabant ont récemment fait l'objet d'un tel réexamen à l'INCC (\*).

C'est aussi le conseiller forensique qui guide les magistrats lors de journées de formation destinées à leur permettre d'entrevoir les ressources impressionnantes de la criminalistique. Des visites



Fabrice Gason, conseiller forensique à l'INCC. « Nos expertises apportent des informations essentielles. »

que suppose l'action criminelle sans laisser des marques multiples de son passage [...] Tantôt le malfaiteur a laissé sur les lieux les marques de son passage, tantôt, par une action inverse, il a emporté sur son corps ou sur ses vêtements les indices de son séjour ou de son geste. »

Un premier labo nous ouvre ses portes et, d'emblée, il se confirme que Locard n'a pas pris une ride ! Derrière un microscope se trouve Laurent Lepot, un expert spécialisé dans l'analyse des fibres textiles. « Il arrive très souvent que les vêtements de l'auteur et ceux de la victime entrent en contact lors d'un acte violent. Et quand c'est le cas, des échanges de fibres sont inévitables », nous explique ce spécialiste. Un exemple ? L'affaire Abdallah Ait Out, du nom de ce prédateur sexuel qui viola et tua les petites Stacy et Nathalie à Liège. « Dès lors que les corps des victimes avaient séjourné deux semaines dans l'eau, les analyses ADN étaient compromises », reprend Laurent Lepot. « L'auteur ne reconnaissait qu'un bref contact avec ses victimes lors d'une braderie : il disait les avoir aidées à monter sur un podium. Notre expertise a démontré que les transferts de fibres entre les vêtements d'Ait Out et ceux des petites filles avaient été bien trop nombreux pour s'expliquer par ce seul contact avoué. De plus, la localisation de certains transferts était accablante : de nombreuses fibres issues du jeans que le tueur portait le jour des faits s'étaient fixées à l'intérieur des pantalons et des culottes de ses victimes. »

« Dans nombre de dossiers, nous contribuons à l'orientation des recherches policières », explique encore l'expert. « Quel type de vêtements faudra-t-il trouver lors de perquisitions chez des suspects ? De quelle couleur ? De quelle matière ? Dans ce labo, nous pouvons aussi reconstituer un textile sur base de fragments. Parfois, nous arrivons à déterminer l'endroit où il a été fabriqué et/ou vendu, ou nous établissons par quelle action il a été endommagé. » Ces expertises sont évidemment très dépendantes de la qualité des prélèvements réalisés en amont par les équipes spécialisées de la police. « Celles-ci disposent d'un kit incluant des bandes collantes conçues par l'INCC », explique Laurent Lepot. « C'est une spécificité belge : dans les affaires d'homicides ou de suicides suspects, ces lamelles autocollantes sont systématiquement apposées sur les vêtements des victimes. On appelle cela du «taping.» Cette manière de procéder permet de récolter un maximum de microtraces telles que des fibres, des poils et des cheveux. »

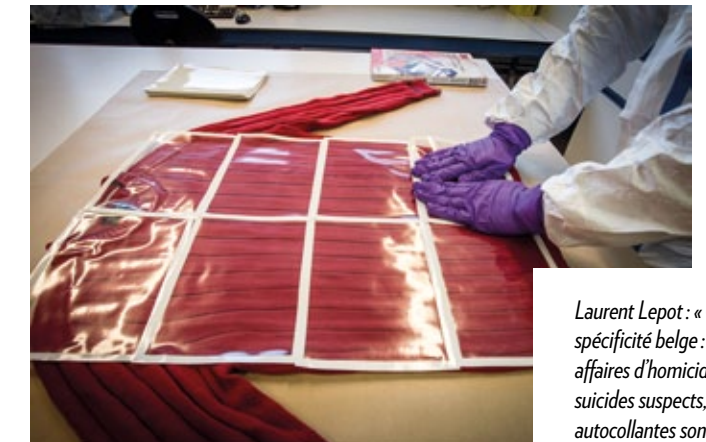
Parmi les kits fournis par l'INCC aux services de police, il y a aussi de quoi prélever les résidus de tir qui peuvent se trouver sur le corps et/ou les vêtements de personnes suspectées d'avoir utilisé une arme à feu ou d'avoir été dans l'environnement d'un tir par arme à feu. Voilà qui nous amène chez

les experts du labo « GSR », l'acronyme de « gun shot residue », où l'on analyse ces échantillons. « C'est le volet « suspects » de notre travail, une centaine de dossiers par an », explique l'expert Sébastien Charles. C'est aussi dans ce labo que l'on fit avancer, naguère, le dossier « Sadia Sheikh », du nom de cette jeune fille de Lodelinsart assassinée par des membres de sa

## Le slogan de ces scientifiques : « Obtenir beaucoup avec peu »

famille parce qu'elle n'acceptait pas un mariage arrangé. « On a pu démontrer que les déclarations de certains accusés dans ce dossier étaient incompatibles avec l'analyse des résidus de tir », explique Sébastien Charles.

« Un coup de feu tiré à moins de deux mètres laisse forcément des résidus de tir sur la victime, qui peuvent être visualisés par un procédé de coloration chimique. Dans certains dossiers comme « l'affaire Sheikh », ces analyses centrées sur la victime – une dizaine d'occurrences par an – apportent des informations qui complètent les observations du médecin légiste et de l'expert en balistique : nous pouvons déterminer l'orifice d'entrée et



Laurent Lepot : « C'est une spécificité belge : dans les affaires d'homicides ou de suicides suspects, ces lamelles autocollantes sont systématiquement apposées sur les vêtements des victimes. On appelle cela du «taping.» »

de sortie d'une balle avec précision. Le diamètre et la densité des dépôts donnent une idée claire de la distance entre le tireur et sa cible. Pour valider ce que nous observons, nous procédons à des tirs avec les armes saisies ou avec des armes comparables. »

Cette partie du travail se fait dans un laboratoire d'essais balistiques où nous rencontrons l'expert Sylvain Dujardin alors qu'il teste une Kalachnikov. Bien évidemment, les armes et les munitions qui arrivent ici sont examinées sous toutes leurs coutures. Connaissent-elles des défaillances, quelle est leur provenance, quels types de munitions sont compatibles, quelles empreintes laissent les rayures de leur canon sur les projectiles, leur queue de détente est-elle sensible ou demande-t-elle une pression forte pour déclencher le tir, les douilles éventuellement relevées sur la scène de crime correspondent-elles aux armes saisies ? Last but not least, les différentes informations rassemblées sont minutieusement encodées dans des banques de données qui, parfois, permettent de constater que l'arme a déjà été utilisée sur une ou plusieurs autres scènes de crime avant sa saisie.

(Suite page 24)



Les ressources de la police scientifique impressionnent. Imaginez un criminel qui touche une balle, juste le temps de recharger son arme. Dans certains cas, il se pourrait que, plus tard, les experts parviennent à déceler une empreinte digitale sur la douille, voire un ADN utilisable! «Avec de moins en moins de traces, on obtient de plus en plus d'informations. Un bref contact cutané avec un objet peut en effet suffire, mais il y a des variables. Par exemple, une personne qui transpire beaucoup laissera plus de traces génétiques utilisables», confirme Mariella Chaput. Sur un polo, cette experte examine des traces rougeâtres, cherchant à déterminer, grâce à un produit révélateur, si elles contiennent du sang. Le cas échéant, son laboratoire pourra en extraire de l'ADN. «Les plus riches matériaux biologiques d'expertise sont le sang, la salive, le sperme», nous dit-elle. «Même si elles parlent aussi, les traces de contacts cutanés sont moins riches en ADN. On peut les chercher sur d'innombrables objets: l'arme du crime, un stylo, un téléphone, une poignée de porte, un billet de banque... Avec le désavantage que l'on trouvera plus fréquemment des "profils mélangés", c'est-à-dire de l'ADN appartenant à plusieurs personnes.»

Popularisées par des séries télé, ces analyses génétiques n'ont cependant rien de banal. Elles s'effectuent selon des règles strictes, sur demande motivée d'un magistrat. Pas question d'analyser toutes les traces recueillies sur les scènes de crime, cela coûterait trop cher: il faut cibler celles qui sont les plus susceptibles d'apporter de l'information utile. Et pas question d'aller trop loin, il faut respecter la vie privée: l'établissement d'un profil génétique à partir de l'ADN nucléaire exclut les éléments codants qui permettraient, par exemple, d'identifier des pathologies dont souffrirait une personne. La seule caractéristique physique qui est retenue est celle du sexe. «Il faut aussi comprendre la réelle portée de ces analyses», précise Mariella Chaput. «On travaille essentiellement de manière comparative.

## Les plus riches matériaux biologiques d'expertise sont le sang, la salive et le sperme

Les traces décelées sur des scènes de crime sont par essence d'origine inconnue. Après les avoir profilées, on peut les mettre en rapport avec des échantillons de référence qui sont prélevés sur des suspects ou les comparer avec des profils de traces ou de personnes enregistrés dans des banques de données. Quand il y a correspondance, cela ne veut pas dire que l'affaire est résolue. Il est tout à fait possible de trouver la trace d'une personne sur une scène de crime alors qu'elle est parfaitement innocente. De plus, la "correspondance" est toujours affaire de probabilités. Il existe théoriquement une possibilité – même si elle est souvent très infime, on parle parfois d'une chance sur plusieurs milliards – qu'une autre personne dans le monde



Mariella Chaput: «Une personne qui transpire beaucoup laissera plus de traces génétiques utilisables.»

présente par hasard le même profil qu'un donneur de trace.»

«Les informations ADN sont enregistrées dans deux banques de données», nous explique l'experte Séverine Steuve. «La première rassemble des profils de traces collectées sur des scènes de crime et des profils de référence de personnes suspectées. Ces données provenant des neuf laboratoires belges agréés dans l'identification génétique représentent quelques 44000 entrées. Par ailleurs, un laboratoire allemand procède au profilage génétique des personnes condamnées en Belgique, ce qui représente 33400 items.» Un bien utile recensement qui fait régulièrement avancer des enquêtes judiciaires. Ce fut le cas notamment dans l'affaire dite du «tueur du 20 juin»: en 2013, une vieille dame est découverte agonisante dans son appartement à Lodelinsart. Avant de mourir, elle parvient à confier que son meurtrier est un jeune de son quartier. Cette information permet au juge d'instruction d'ordonner des prélèvements d'ADN sur une population ciblée. Et l'un de ces prélèvements parle. Lorsqu'il est introduit dans la banque de données «scènes de crimes» de l'INCC, il apparaît que des traces comportant le même profil génétique avaient été relevées après le meurtre d'une autre dame dans la même cité de Lodelinsart, en 2005! Steven Daubioul n'avait plus qu'à formuler des aveux. Pour ces deux meurtres mais aussi pour un autre commis en 2010, le jeune homme de 28 ans été récemment condamné à la réclusion criminelle à perpétuité et à une mise à disposition du Tribunal d'application des peines pour une durée de quinze ans.

En application du traité de Prüm qui vise à renforcer la coopération judiciaire et policière en Europe, les banques de données belges sont désormais interconnectées avec celles de la France et de la Hollande. «Cela a produit de très bons résultats», précise Séverine Steuve. «A la fin du mois de septembre 2015, nous en étions à 2337 correspondances avec les Pays-Bas et à 5520 correspondances avec la banque de données française. Théoriquement, nous pourrions nous interconnecter avec une vingtaine d'autres pays mais pratiquement, ce n'est pas encore possible: chaque correspondance implique des échanges d'informations avec l'étranger qui sont organisés par la cellule nationale ADN du parquet fédéral. Or, celle-

ci manque d'effectifs.» Et c'est ainsi que les clés de certaines énigmes judiciaires restent peut-être inutilisées.

Dans son labo d'entomologie, ce ne sont pas des profils que collectionne l'expert Luc Bourguignon, mais des mouches. Il y en a partout! Sur des posters, alignées sur de petites aiguilles. Un univers de travail particulier mais qui ne trouble pas notre hôte, un passionné d'insectes en tous genres. Il nous explique son boulot: «Plus ou moins rapidement après la mort, les cadavres dégagent une odeur qui attire des mouches nécrophages. Elles pondent des larves que nous étudions. Selon leur état de développement et en tenant compte aussi des conditions de température et d'humidité, nous pouvons dater le moment de la mort avec une très grande précision.» Une affaire parmi d'autres? «Un vendredi soir, un cadavre est trouvé dans un grenier. C'est un suicide par arme à feu. Pour le légiste, la mort remonte à 15 heures. Mais les policiers constatent la présence de larves sur le visage de la victime qui doivent être bien plus âgées. Nous calculons que les pontes ont eu lieu le mercredi. Cela oriente l'enquête dans la bonne direction puisqu'il est finalement établi que le suicide a eu lieu le mardi soir, après une dispute. En fait, les mouches avaient déjà commencé leur ponte pendant l'agonie du malheureux, qui a duré plus de deux jours.»

Dans un local annexe de cette unité sont aussi analysées toutes sortes de microtraces naturelles: des cheveux humains, des poils d'animaux mais aussi des algues microscopiques, des fragments de plantes ou d'arbres. Autant d'éléments qui peuvent avoir été transférés sur le corps et les vêtements d'un auteur ou d'une victime. Ils permettent, par exemple, de déterminer la présence d'un suspect dans un endroit précis.

Luc Bourguignon: «Plus ou moins rapidement après la mort, les cadavres dégagent une odeur qui attire des mouches nécrophages.»



### CE N'EST PAS COMME À LA TÉLÉ

Ils ne ressemblent qu'en apparence à ceux qu'on voit à l'œuvre dans les séries américaines, tels les «Experts Manhattan» et autres «Miami». C'est que, contrairement à leurs équivalents américains, nos experts revendiquent farouchement leur autonomie: «Nous ne faisons pas partie de la police! A l'exception de nos experts balisticiens, nous ne nous rendons que rarement sur les scènes de crime, qui restent des lieux réservés aux policiers et aux magistrats. Nous sommes des scientifiques auxquels la justice a recours pour analyser des pièces à conviction, des indices, des traces. C'est une mission largement suffisante et complexe en soi. Il ne nous revient pas d'émettre un avis quant à la culpabilité ou à l'innocence de personnes. Ce n'est pas notre job», explique le directeur de l'INCC, Jan De Kinder.

faire Joe Van Holsbeeck» du nom de ce jeune homme tué à la gare de Bruxelles-central par deux petits délinquants qui voulaient lui voler son lecteur MP3. L'une des questions qui se posa dans ce dossier était de déterminer si les auteurs étaient des consommateurs réguliers de stupéfiants. La réponse vint de l'analyse de leurs cheveux par le laboratoire de toxicologie de l'INCC. «Nous intervenons dans des affaires de nature très diverses: roulage, homicide, décès suspect, séquestration, viol... Toutes sortes de dossiers où nous sommes à la recherche de produits toxiques, particulièrement ceux qui ont une influence sur le système nerveux central. Il s'agit d'identifier ces substances, de les quantifier et, en comparant les résultats avec la littérature scientifique, de donner un avis sur leurs effets potentiels», nous explique l'expert Vincent Di Fazio. «Ces traces d'alcool, de médicaments, de drogues se retrouvent dans différents liquides biologiques – le sang, l'urine, la salive – ou dans d'autres matrices issues de prélèvements effectués par le médecin légiste, tels du contenu gastrique ou du liquide oculaire. Les cheveux sont par ailleurs un excellent marqueur de l'exposition ponctuelle ou chronique à une substance. Et dans les cas où le cadavre est en état de décomposition avancé, nous nous intéressons aux mouches nécrophages et plus particulièrement à leurs larves, qui permettent aussi des investigations toxicologiques.»

(Suite page 26)

Tout le monde se souvient de «l'af-





L'expert Vincent Areschka nous montre une revue dont les pages ont été imprégnées d'héroïne par des trafiquants.

Parfois, ces expertises complètent celles réalisées dans le labo «drug». Pour nous y accueillir, l'expert Vincent Areschka nous a préparé une «table de dégustation» assez représentative de l'ingéniosité des trafiquants. Une «intelligence» criminelle qui a cependant ses limites, puisque toutes les pièces à conviction rassemblées devant nous ont été saisies par la police. Au menu se trouve une revue pakistanaise dont les pages intérieures ont été imprégnées d'héroïne; une chemise qui, après un lavage spécifique, devait restituer la cocaïne cachée dans ses fibres; une boîte de Coca-Cola, des bouteilles de vin et de whisky transformées pour transporter de la cocaïne; des grains de café tout blancs quand on en gratte la surface... Sur cette table se trouvent aussi des «new psychoactives substances» (NPS), des amphétamines, de la résine de cannabis, des cannabinoïdes de synthèse, du pavot, une planche de LSD, de la sauge des devins, du GHB (la «drogue du viol») ou encore des imitations de Chokotoffs remplis d'opium...

## Lorsqu'une personne brise une vitre, il est systématique que des débris minuscules, invisibles à l'œil nu, se logent dans ses vêtements

«Nos sources d'analyse sont extrêmement variées. Des traces de substances psychotropes peuvent résider sur des tas d'objets, de vêtements, de sols. Nous déterminons de quelle drogue il s'agit. On identifie aussi les produits de coupe et de dilution, les précurseurs», explique Vincent Areschka. «Notre travail donne également des informations sur l'état de la consommation de drogue en Belgique. Les drogues «classiques» (cannabis et cocaïne principalement) sont toujours très présentes, mais il faut aussi compter, depuis quelques années, avec un grand développement des produits de synthèse fabriqués par des chimistes. Par exemple, des dérivés d'amphétamine, de khat

ou de cannabis que l'on retrouve sous diverses formes (poudre, pilules, sels de bain...). Les criminels modifient régulièrement la composition chimique des produits qu'ils vendent à leurs «clients-cobayes»; profitant ainsi d'une faiblesse de la législation belge qui n'interdit que les produits dont la formule chimique est précisément nommée par elle.» En outre, le profilage des drogues permet d'établir des liens entre saisies et lieu de production. «Ce sont les impuretés contenues dans les drogues qui nous servent de guide: elles équivalent à une sorte d'ADN des produits saisis.» Les experts «drug» de l'INCC participent enfin au démantèlement des

lieux de production illicites et, dans les affaires de suicides suspects, il peut leur être demandé de procéder à l'examen d'aliments, de récipients ou de seringues.

A quelques mètres de là, nous surprenons Marc Lannoy alors qu'il place un échantillon de matière aussi petit qu'une tête d'épingle sous la lentille d'un microscope. «C'est un fragment de peinture bleue qui provient d'une pièce à conviction», explique-t-il. «Les expertises que nous réalisons dans ce laboratoire interviennent le plus souvent dans des affaires de roulage avec délit de fuite, des cambriolages ou des faits de vandalisme.» Comme dans le labo «fibres et textiles», on travaille ici sur des traces de contacts, des échanges de peinture qui se produisent quand deux objets entrent en collision. «Par exemple, j'ai dû expertiser un pied-de-biche qui avait séjourné plus d'un an dans la vase d'une rivière», nous raconte ce chimiste. «Il recelait encore d'infimes traces: elles correspondaient parfaitement à des couches de peinture se trouvant sur un coffre-fort qui avait été forcé avec cet outil. Il devenait indubitable que les deux objets avaient été en contact. C'est le genre d'affaire où nos appareils de mesure,

tel le spectrographe à infrarouges, nous permettent de donner des informations extrêmement précises. Par contre, si l'on recherche une voiture en délit de fuite qui a laissé une trace lors d'une collision, la tâche est souvent plus complexe. Nous ne disposons pas encore d'une banque de données à jour qui contiendrait les spectres des innombrables mélanges de couleurs utilisés par les fabricants de véhicules, mais on y travaille! Toutefois, on arrive déjà,

dans 50 % des cas, à orienter les enquêtes vers certains types de véhicules: on dit aux policiers de rechercher un modèle de telle époque et de telle couleur. Bien sûr, la présence sur les lieux de l'accident de pièces du véhicule à identifier, sur lesquelles se trouvent des numéros de référence et/ou une date de fabrication, permet de donner des renseignements encore plus précis.»

Cet expert est aussi un spécialiste du verre. «Lorsqu'une personne brise une vitre, il est systématique que des débris minuscules, invisibles à l'œil nu, se logent dans ses vêtements. On les retrouvera aussi sur le siège d'un véhicule utilisé par l'auteur ou sur l'outil qu'il a employé pour casser la vitre...

Au travers de leur indice de réfraction, il y a moyen d'exclure ou d'établir une correspondance entre ces tout petits indices et des morceaux de verre prélevés sur les lieux d'un délit.» Marc Lannoy nous parle encore des «encres de sécurité» présentes dans les valises «intelligentes» utilisées par les transporteurs de fonds, ainsi que dans certains distributeurs de billets et des coffres-forts de magasins. «Lors d'un vol», précise l'expert, «les billets, voire également les vêtements de l'auteur, sont éclaboussés par ce liquide indélébile et coloré. Tout billet de banque ainsi marqué, s'il se retrouve ensuite dans notre labo, ne peut échapper à notre expertise: on détecte la présence du marqueur, mais pas seulement. Chaque encre de sécurité possédant des traceurs spécifiques, on pourra établir un lien avec un fait criminel bien précis: ce billet fait partie de ceux qui ont été volés à tel endroit, tel jour.»

Il y a deux ans, Louis-Marie Fontaine témoignait en tant qu'expert dans une affaire particulièrement révoltante: un habitant de Jemappes torturait sa compagne, une jeune femme déficiente mentale. Ne se contentant pas de la frapper, le pervers brûlait régulièrement des zones du corps de sa victime qu'il avait préalablement aspergées avec une eau de toilette. In fine, la malheureuse s'était retrouvée hospitalisée dans un centre pour grands brûlés. Voilà une affaire particulière dans laquelle l'expert de l'INCC utilisa une méthode d'expertise étonnante: il a pu démontrer que l'accusé avait nécessairement dû pulvériser sa victime avec de grandes quantités de parfum, en procédant à des tests sur lui-même!

Dans un autre dossier, ce spécialiste en composés volatils a fait mentir l'expression pourtant fort ancienne selon laquelle «l'argent n'a pas d'odeur». Les faits se passent à l'époque où la Belgique passe du franc à l'euro. Une vieille dame se fait voler une forte somme d'argent qu'elle cachait sous un matelas dans une pièce mal aérée et donc fort odorante. Les policiers ont le bon réflexe de noter cet élément de contexte et un magistrat a la bonne idée de prévenir la Banque nationale de Belgique d'une possible prochaine visite de personnes suspectes cherchant à échanger une grande quantité de billets. Et c'est bien ce qui se passe. «J'ai procédé à l'analyse comparative des billets saisis avec des billets de référence fournis par la BNB», nous explique l'expert. «A l'aide de mes outils habituels (chromatographe en phase gazeuse, spectromètre), lesquels permettent de séparer les composants d'un échantillon d'air, j'ai pu démontrer scientifiquement que non seulement que les billets saisis dégageaient une odeur particulière mais qu'en plus, celle-ci avait les mêmes composantes que l'odeur émise par le matelas de la vieille dame.»

Généralement, Louis-Marie Fontaine est plutôt occupé à analyser des échantillons de diverses matières prélevés sur des lieux d'incendie: «Quelque 10000 bâtiments prennent feu chaque année en Belgique. Dans 10 % à 30 % des cas, il ne s'agit pas de simples accidents. Sur le terrain, des experts privés ou des policiers spécialisés repèrent le nombre de foyers et, en cas de suspicion, prélèvent des échantillons de matières (bois, tissu, plastique, papier...). Quand tout va bien, ils nous

envoient leurs prélèvements dans des bocaux ou des sacs en nylon parfaitement hermétiques. Et c'est à partir de là que j'interviens pour détecter la présence de produits inflammables qui ont pu être utilisés comme accélérateur. La plupart du temps, les incendiaires emploient de l'essence, mais j'ai vu un peu de tout dans mes trente ans de carrière: du toner pour cartouches d'imprimante, du solvant pour peinture de carrosserie... Nos outils permettent de différencier très précisément différents types de produits inflammables. Je me souviens du cas d'un monsieur qui avait tué sa femme en l'immolant. Il prétendait avoir agi sur un coup de colère, un soir où il avait bu, en s'emparant du bidon d'essence dédié à la mobyette de son fils. L'analyse scientifique des émanations provenant des vêtements de la victime a cependant démontré que le produit inflammable utilisé ne pouvait être l'essence contenue dans le bidon désigné par l'auteur. Et l'affaire a été requalifiée de meurtre en assassinat.»

L'inflation du recours à la science dans les enquêtes judiciaires a-t-elle une influence sur les modes opératoires des criminels? «Au niveau des bandes organisées, certainement. Cela ressemble un peu à une course-poursuite, comme celles des instances du sport par rapport au dopage», explique le conseiller forensique Fabrice Gason. Un exemple? «Des mafias essaient de «laver» les billets maculés à l'encre de sécurité. A notre connaissance, elles n'y parviennent pas encore, mais nous sommes vigilants.» Par contre, dans la plupart des crimes commis par des délinquants occasionnels ou des petits truands, la police scientifique trouve le plus souvent des traces utilisables. «Il y a des éléments récurrents qui servent nos recherches. Ne comptez pas sur moi pour donner le mode d'emploi du crime parfait!» plaisante l'expert. Ce crime sans traces, un scientifique de l'INCC pourrait-il le réaliser? «Pas sûr», commente notre interlocuteur. «Le crime parfait est sans doute celui qui est ignoré totalement de la justice. A partir du moment où une affaire est disséquée par des magistrats et des policiers avec l'appui de nos expertises, l'auteur, s'il est connu, a peu de chance de bénéficier d'une impunité.» ■

Marc Lannoy: «J'ai dû expertiser un pied-de-biche qui avait séjourné plus d'un an dans la vase d'une rivière.»

